

# Le bilan



## CROSS Adapt <sup>2</sup>  me  dition

  la Saint-Valentin

Quotidien

Dimanche 14 f vrier 2010

Dossier suivi par Lydie DIJOUX ( 0692 52 37 42)



### Tableau récapitulatif

Lieu	Parc du colosse		
Responsable de la journée	Robert MARCELINE		
Directrice	Lydie DIJOUX		
Élu (e) s :	1	Mme FERRERE (adjointe au sport)	
	1	Président OMSA	
	1	Président de l'ACSA	
CRSA	10		
Presse :	3	JIR : 1	QUOTIDIEN : 1 RFO RADIO : 1
Parents/ Encadrants :	63	ASCJ : 1 /ASPHT : 3 /ASAPH : 33 /AEHD : 3 ASPQ : 3 APSA: 6 /CSASP: 12 /ASAGR: 0 /AMIES: 2	
Personnes handicapées	82	ASCJ : 7 / ASPHT : 18 / ASAPH : 11 / AEHD : 7 / AMIES : 4 ASPQ : 7 / APSA : 8 /CSASP : 19 / ASAGR : 1	
Ambulance	2	La Réunionnaise	
Médecin	1	Docteur DREVON	
Kiné	1	Mme Céline FRANCOIS	
Police municipale	5		
Mairie S.Animation	2		
Total de participants	174		

L'Association saint-andréenne des personnes handicapées (ASAPH), le Spécial Olympics Réunion (SOR) et le Comité régional de sport adapté ont organisé le dimanche 14 février 2010 la deuxième édition du Cross adapté de la Saint-Valentin, au Colosse, à Saint-André. Tous les clubs de sports adaptés de l'île (L'APSA du Port, l'ASCJ de Saint-Paul, l'ASPHT du Tampon, l'AEHD de Saint-Denis, le CSASP de Saint-Pierre et l'ASPQ de Saint-Louis) ont répondu à l'invitation. Des courses allant de 500 à 4000 mètres ont rythmé l'événement. Malgré la chaleur, plus de 170 personnes dont 82 coureurs ont pris part à la manifestation sportive et conviviale. A la pose méridionale, toutes les familles se sont retrouvées autour d'un pique-nique. Une belle manifestation qui a demandé une rigueur dans sa préparation, une participation de tous les membres et beaucoup d'heures de travail.

En effet, dès le mois de décembre 2009 monsieur NACOULIVALA, responsable technique général du CRSA, avait réservé le site auprès du service des sports (sds). Une réunion de travail a eu lieu le 14 janvier 2010 en présence des responsables du sds, de l'ASAPH et du CRSA (compte rendu sur <http://crossadapte.canalblog.com>). D'un commun accord, le sds était le coordonnateur entre les services de la mairie, le CRSA s'occupait de la partie officielle et sportive enfin l'ASAPH était chargée des invitations, de la communication, des repas et de la sécurité. Plusieurs réunions avec le comité directeur de l'ASAPH ont permis le partage des tâches. Lydie DIJOUX, la directrice de la journée, devait suivre l'évolution du dossier au jour le jour. Des courriers d'invitation, aux inscriptions. De la réservation du site, à la commande des repas. De la préparation du planning des courses, aux récompenses. La directrice a su déléguer. Elle a fait preuve de rigueur et de professionnalisme. Deux semaines



**Famille Sinaretty**

avant le jour j, la MAIF (assurance de l'ASAPH) a été informée de l'action. Elle avait fourni une attestation de responsabilité civile. Pour éviter les erreurs de la première édition, le bilan 2009 a été épluché avec soins. Ce qui a entraîné par exemple l'achat de 10 rouleaux de ruban adhésif au lieu de 2 l'année précédente. Les parents saint-andréens ont été mis à contribution pour le transport des athlètes et le repas. 5 adhérents ont préparé l'événement à travers l'atelier d'éveil, en confectionnant des objets. Ces derniers ont été offerts aux présidents(es) des associations présentes. Un travail mené par Lydie et apprécié par tous les membres.

### I. Les inscriptions

Les associations devaient faire remonter les inscriptions avant le mardi 9 février 2010. Un délai pour que les animateurs sportifs (Wilson, Eugénie, Manieca) du CRSA puissent construire la base de coureurs. Et c'est vendredi que la base complète est arrivée par mail. Le jour de la manifestation mademoiselle SALAMA, secrétaire de l'ASAPH, avait en charge le recensement des personnes présentes.

### II. Déroulement de la journée

#### a) La mise en place

L'équipe organisatrice s'était donnée rendez vous à partir de 7h00 sur le site pour la mise en place du matériel, pour baliser le parcours, pour préparer les points de ravitaillement, pour réceptionner les chaises et tables et pour accueillir les associations. Dès son arrivée, le responsable technique général du CRSA et monsieur PAYET ont sollicité quelques animateurs pour le balisage du parcours. Mr MANIECA, responsable de la commission athlétisme, a installé le matériel du secrétariat sur le podium. Mme PAYET et Mme ROBERT Céline ont préparé le petit déjeuner (café, jus, pain aux chocolats). Les clubs de Saint-Denis, du Port, de Saint-Louis, de Saint-Pierre sont arrivés les uns après les autres. Les parents saint-andréens ont déposé leurs enfants

vers 8h00. 4 adhérents de l'AMIES ont pris une licence à la journée (10euros et un certificat médical).

Pour une bonne représentation dans l'espace, un tour du parcours a été réalisé en marchant en compagnie des athlètes, des animateurs et des responsables. A 8h30, tout le staff était en place :

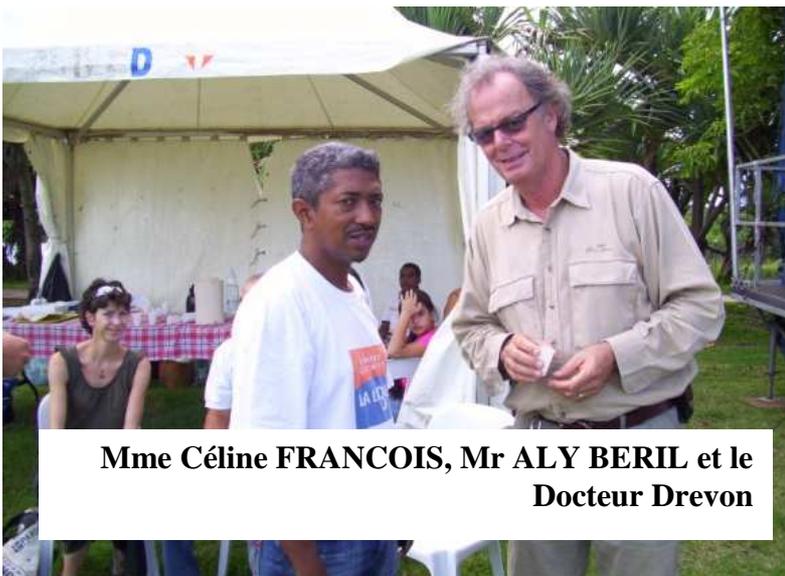
- Monsieur ALY-BERIL, président de l'ACSA, a pris le poste de juge d'arrivée chargé du temps.
- Le docteur DREVON Thierry, les ambulanciers de l'ambulance « la réunionnaise » et la Kiné Céline FRANCOIS avaient en charge toute la partie médicale.
- Les animateurs présents mais peu

nombreux ont joué le rôle de signaleurs sur le parcours.

- La sécurité tournante a été assurée par Julien CESAR et François DELIRON. Merci à Mr MAILLOT et Mr BIDOIS pour avoir assuré à un moment cette fonction.
- 2 Parents du CSASP (Mr TECHER et Mr JALMA) ont été réquisitionnés pour le comptage des tours.



**Le secrétariat**



**Mme Céline FRANCOIS, Mr ALY BERIL et le Docteur Drevon**

## b) Les courses



Malgré, le retard du club du Tampon, messieurs NACOULIVALA et MAILLOT ont lancé les premières courses en fonctions des présences à 9h15. L'ASPHT est arrivée à 9h30. Ils ont donc pris le « train en marche ». Le programme élaboré par Eugénie et Manieca a été suivi à la lettre.

9 H 00	JUN/SEN/VET	H D1	4000 M	4 TOURS
9 H 30	JUN/SEN/VET	F D1	4000 M	4 TOURS
9H45	JUN/SEN/VET	H D2 D3	3000 M	3 TOURS
10H00	JUN/SEN/VET	F D2 ET D3	3000 M	3 TOURS
10 H 30	MIN/CAD	H D1	3000 M	3 TOURS
10 H 45	MIN/CAD	H D2 D3	2000 M	2 TOURS
11 H 00	MIN/CAD	F D1	2000 M	2 TOURS
11 H 15	MIN/CAD	F D2 D3	1000 M	1 TOUR
11 H 30	BEN	F ET H D1	1000 M	1 TOUR
11H45	BEN	F ET H D2 D3	500M	1/2 TOUR
11H 55	TTC	H ET F	500M	1/2 TOUR
14 H 00		RECOMPENSE		

Les courses se sont succédées jusqu'à 12h00. Cette année, avec le nombre réduit d'animateurs, les personnes en plus grande difficulté devaient faire la boucle de 500m en marchant accompagnées par quelques athlètes, animateurs et parents.

Madame l'adjointe aux sports de la mairie de Saint-André (Mme FERRERE) et le président de l'OMSA (Mr VIRAPIN) nous ont honorés de leur présence. Ils ont félicité les organisateurs.



## c) L'alimentation

Deux points ravitaillements ont été dressés pour les coureurs par Emmanuelle, Saïd et Lénaïc. Les repas commandés ont été préparés par le restaurant « le canton royal ». Pour une meilleure organisation, les associations devaient réserver avant le mardi 9 février 2010. Ceux-ci étaient proposés au prix de 6 euros (shop suey poulet et une boisson). Madame IKARACK, trésorière de l'association, avait collecté les sommes dues auprès de chaque club à partir de 10h. M MARCELINE et M PAYET ont récupéré les repas vers 11h30 pour une distribution à 12h30 par l'équipe de madame PAYET et madame ROBERT.



Afin de retrouver et d'échanger avec les parents saint-andréens, l'ASAPH avait invité ces derniers à un grand pique-nique. Les familles ont répondu massivement à l'invitation. Différents carrys ont été proposés et partagés. La journée s'est terminée par la dégustation de gâteaux confectionnés par les familles.

## d) Les récompenses

Entre 12h30 et 13h30, les responsables ont pu préparer les résultats afin de récompenser les jeunes sportifs. 36 médailles or, argent, et bronze étaient prévues pour les courses de 1000 à 4000 mètres. 36 médailles d'or pour les plus en difficulté. Saint-Valentin oblige, tous les participants sont repartis avec un cœur offert par l'association. Ce sont Mme COCHARD Présidente EHD, Mr BIDOIS Président CRSA, Mr MAILLOT Président SOR, Mr ROBERT Vice président ASAPH, Mr MARCELINE Président ASAPH, Me SALAMA secrétaire ASAPH, Me IKARACK trésorière ASAPH qui ont remis les médailles à chaque athlète. Les présidents(es) d'associations et certains bénévoles se sont vus remettre un petit cadeau par les cinq jeunes de l'atelier.



## e) La communication

AVANT : L'apparition de différents articles dans le Jir et le Quotidien depuis le 18 janvier 2010 a favorisé la communication entre les organisateurs surtout avec la mairie. De même, l'information a été diffusée sur la toile (site de la mairie de Saint-André [www.ville-saint-andre.re](http://www.ville-saint-andre.re), site de a à z sport [www.aazsport.com](http://www.aazsport.com), site de la FFSA [www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr), divers blogs (<http://crossadapte.canalblog.com> et <http://asaph97440.canalblog.com>). Le dossier de présentation a été envoyé aux associations de sports adaptés par mail une semaine avant l'événement.



PENDANT : Les interviews de mr Denis DESBELT du quotidien, mr Philippe MATUBOST du JIR et mr Patrick RAMOUDOU de radio réunion se sont succédées tout au long de la matinée.

APRES : Un passage sur Radio réunion dans le max sport de Patrick RAMOUDOU, un articles dans le JIR du 15 février 2010 « les coureurs de la Saint-Valentin » et dans le Quotidien du 16 février 2010 « Casimir au top » sont venus agréments l'ensemble.



**Les ambulanciers de la réunionnaise en compagnie de mr BIDOIS**

## f) Les incidents

Un jeune du CSASP s'est fait mal au bras en tombant sur le trajet. Un de l'ASAPH a eu un petit malaise dû à la chaleur. Les quelques rondes de la police municipale ont évité les débordements. La présence du docteur, de la kiné et des ambulanciers a fait éviter le pire et rassurer les coureurs.

## III. Les remarques qui seront remontées à la Municipalité de Saint-André

Dés 7h00 du matin, la personne en charge de l'animation s'est présentée dans un état ébriété prononcé. Il a passé toute la matinée à dormir dans le véhicule communal. Mr GOVINDIN a dû assurer seul le bon déroulement de l'animation. A l'entrée du parc, une forte odeur nauséabonde sortait de la benne présente sur le site. Ce qui nous a valu des remarques fort désagréables. L'absence d'interlocuteurs sur le site a été mal vécue par les organisateurs. Heureusement que la police municipale a pu joindre le service technique afin de rendre l'endroit plus agréable. Deux manifestations (cross adapté et combiné kayak) étaient prévues ce jour là. Il y a eu un petit problème de parcours sans conséquence pour la course.

#### IV. Conclusion

Cette année, les organisateurs ont mis l'accent sur la réglementation de la fédération française de sport adapté afin d'évaluer le potentiel réunionnais. Beaucoup d'athlètes se sont faits remarquer. Et d'ores et déjà, nous donnons rendez-vous à l'année prochaine. Le site du Colosse avec ses nombreux atouts a permis la réalisation de nos objectifs c'est à dire promouvoir le sport adapté dans la région Est et réunir les familles de nos athlètes.

L'équipe tient à remercier le docteur Drevon, la kiné Cécile François, l'ambulance la réunionnaise, la mairie de Saint-André et le conseil général pour leurs contributions à la réussite de cette journée. De même, les familles Robert, Payet, Jaglale, Plante, Técher, Salama pour les repas et toute l'organisation. Merci au Comité Régional du Sport Adapté et Spécial Olympics Réunion qui chaque jour permettent aux personnes déficientes intellectuelles de réaliser une partie de leurs rêves. Merci à toutes les personnes présentes pour accompagner et encourager nos coureurs. Merci aussi à toute l'organisation sans qui ce cross n'aurait pas pu avoir lieu.



- **A la Mairie (pour la logistique et son aide financière)**
- **Au Comité (pour la logistique, les encadrants et ses conseils)**
- **Aux associations (pour la participation des athlètes et de leurs familles)**
- **Aux partenaires (Docteur DREVON, la Kiné Céline FRANCOIS, l'ambulance la Réunionnaise et le Restaurant Canton Royal)**
- **Au conseil général (pour l'aide financière)**